



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Avril 2021

20 h 30

Compte-rendu

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 06 Avril 2021, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

2021.04.01 – PROJET DE CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE RGPD DU CDG 32

Appelé à se prononcer sur l'adhésion au service RGPD du Centre de Gestion du Gers, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement pour l'adhésion au service RGPD du CDG 32 et autorise Monsieur Le Maire à signer la convention telle que présentée.

2021.04.02 - BUDGET PRIMITIF 2021 – Budget Principal

Appelé à se prononcer sur le Budget Primitif Principal de la ville, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : Mme DAL LAGO, M. PUGNETTI, Mme TROUETTE), a adopté les prévisions budgétaires présentées par Monsieur Le Maire à savoir :

Pour la section d'investissement 3 364 430 € et pour la section de fonctionnement 4 775 858 €.

2021.04.03 - BUDGET PRIMITIF 2021 - Assainissement

Appelé à se prononcer sur le Budget Primitif Assainissement, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, (3 abstentions : Mme DAL LAGO, M. PUGNETTI, Mme TROUETTE) a adopté les prévisions budgétaires présentées par Monsieur Le Maire à savoir :

Pour la section d'investissement 763 300 € et pour la section de fonctionnement 378 000 €.

2021.04.04 - BUDGET PRIMITIF 2021 – Régie Culturelle

Appelé à se prononcer sur le Budget Primitif Régie Culturelle, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : Mme DAL LAGO, M. PUGNETTI, Mme TROUETTE) a adopté les prévisions budgétaires présentées par Monsieur Le Maire à savoir :

Pour la section d'investissement 191 424 € et pour la section de fonctionnement 363 746 €.

2021.04.05 - BUDGET PRIMITIF 2021 – Espace des Clarisses

Appelé à se prononcer sur le Budget Primitif Espace des Clarisses, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : Mme DAL LAGO, M. PUGNETTI, Mme TROUETTE) a adopté les prévisions budgétaires présentées par Monsieur Le Maire à savoir :

Pour la section d'investissement 425 540 € et pour la section de fonctionnement 128 700 €.

SUBVENTIONS 2021

Appelé à se prononcer sur l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2021, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés a voté l'ensemble des subventions aux associations pour un montant global de 109 530 € soit 70 675 € au budget principal et 38 855 € au budget régie culturelle.

2021.04.06 – PROJET DE FIXATION DES TAUX 2021

Appelé à se prononcer sur le maintien des taux appliqués en 2020 pour le foncier bâti et le foncier non bâti, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés autorise le maintien des taux appliqués en 2020 pour ce qui concerne la part Communale, à savoir :

Taxes	Taux d'imposition 2020	Taux d'imposition 2021
Foncière (bâtie) Communale	39,37	73,22 (39,37 + 33,85)
Foncière (bâtie) Départementale	33,85	
Foncière (non bâtie)	123,39	123,39

2021.04.07 – PROJET DE CESSION D'UNE BALAYEUSE

Appelé à se prononcer sur le projet de cession d'une balayeuse, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, autorise Monsieur le Maire à procéder à la vente de la balayeuse au prix de 2 100,00 € TTC et à signer tout document relatif à cette cession.

**2021.04.08 – PROJET DE DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
« CŒUR D'ASTARAC EN GASCOGNE »**

Ce dossier a été retiré de l'ordre du jour, l'objet de la délégation n'étant plus d'actualité.

La séance est levée à 22 h 00.

L'intégralité des extraits de délibérations du Conseil Municipal est consultable en Mairie, Direction Générale des Services, copies seront délivrées à la demande.